



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOISSONS
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 Mars à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le 14 mars 2023, s'est réuni en lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de pouvoirs : 2
Nombres d'absents : 2
Nombre de votants : 8

Etaient présents : Alain CREMONT ; Carole DEVILLE-CRISTANTE ; Eliane VOYEUX ; M. Yves LEROUX ; Maria Elvira PASSEMART ; Elisabeth VERDAVAINE

Etait représenté :

Etaient présents à titre consultatif : Isabelle MARTIN – Angélique CHAMAUX

Etaient absents : Béatrice LEMAÎTRE ; Ebollo M'BOUDO

Avaient donné pouvoir : Dominique VILLA ; Elisabeth BILLECOQ

Le Président informe que le quorum est atteint et ouvre la séance à 10h00 – Il désigne Mme Angélique CHAMAUX comme secrétaire de séance.

INFORMATIONS

Décisions du Président du CCAS

Signature d'un contrat avec SAS Production Freddy HANOUNA pour un spectacle musical, le jeudi 09 mars 2023 lors du Goûter de Printemps à destination des seniors [coût 740€].

Signature d'une convention avec le Lycée St Vincent de Paul pour le service à table lors des 2 jours du Goûter de Printemps à destination des seniors [coût 400€].

Divers

Le Conseil Départemental a donné une réponse favorable à l'appel à projets pour le suivi des bénéficiaires du RSA. La subvention s'élève pour 2023 et 2024 à 30 000€.

DELIBERATION FONCTIONNEMENT GENERAL

Délibération : FG 23-01

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2023

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.2312-1 modifié,

Vu la circulaire n°NOR/INT/B/93/00052/C du 24 février 1993 précisant que la teneur du débat d'orientations budgétaires est retracée dans une délibération distincte de l'assemblée,

Le Président informe les administrateurs que le débat d'orientations budgétaires (DOB) a pour but, avant examen et vote du budget primitif, d'évoquer le contexte financier dans lequel le budget se construit ainsi que les priorités qui se dégageront en matière d'actions et donc de moyens financiers. Les grandes orientations du budget primitif 2023 sont développées dans le rapport joint en annexe.

À l'unanimité, Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des orientations budgétaires 2023 telles que définies dans le rapport joint en annexe.

Echanges :

Le Conseil d'Administration a validé la fin du Réveillon de la Convivialité sous sa forme actuelle. Travailler sur des propositions en s'appuyant sur le réseau partenarial, pour venir en aide aux seniors les plus isolés.

Ajouter des conditions de ressources pour l'inscription aux colis de Noël seniors (à travailler).

Délibération : FG 23-02

Objet : autorisation d'exécution des dépenses en investissement – exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-1 modifié,

Afin de permettre les achats d'investissement en l'absence de l'adoption du budget primitif 2022, le Conseil d'Administration

ARTICLE 1 : AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, selon les affectations suivantes :

Chapitre 20 : 250€

Chapitre 21 : 33 251 €

Vote Pour : 8

Abstention : 0

Vote contre : 0

Délibération votée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse abordée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h47.

Vu pour être affiché et mis en ligne sur le site Internet de la commune, le 04 avril 2023, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

SOISSONS, le 27 mars 2023

Le Président du CCAS de Soissons,



M. Alain CREMONT

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Chamaux', written over a horizontal line.

Mme Angélique CHAMAUX

